



DÉPARTEMENT DU CHER
Arrondissement de BOURGES

MAIRIE DE LA CHAPELLE SAINT-URSIN

ARRÊTÉ PORTANT RÉGLEMENTATION DE CIRCULATION SUR LA ROUTE DE TROUY :

Le maire de La Chapelle Saint-Ursin (Cher),

Vu la demande présentée par la société TP RESEAUX-CENTRE, 25 allée du Commerce ZAC CAP SUD 36 250 SAINT MAUR, en date du 23 octobre 2025, tendant à réglementer le stationnement et la circulation de tous les véhicules sur la voie énumérée ci-dessus Route de Trouy, à compter du **lundi 03 novembre 2025 jusqu'au mercredi 26 novembre 2025** à l'occasion de travaux de renforcement ligne BT aérienne,

Vu le décret n°55.1366 du 18 octobre 1955 et le décret n°92.753 du 3 août 1992 portant codification sous le nom de Code de la Route, des règles relatives à la police de la circulation routière et notamment les articles R53 et R232 dudit code,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212.2 et L2213.4,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer le stationnement des véhicules, la circulation des piétons et de rétrécir la chaussée afin de préserver la réalisation des travaux ainsi que la sécurité des lieux,

ARRÊTÉ

Article 1 : 37 Route de Trouy, le stationnement des véhicules légers et poids lourds seront interdits et la voie de circulation sera basculée sur la chaussée opposée, pour la période du lundi 03 novembre 2025 jusqu'au mercredi 26 novembre 2025.

Article 2 : La pré-signalisation et la signalisation réglementaires seront mises en place par la société TP RESEAUX-CENTRE.

Article 3 : Les droits des tiers sont et demeurent réservés.

Article 4 : Le présent arrêté sera adressé pour ampliation à :

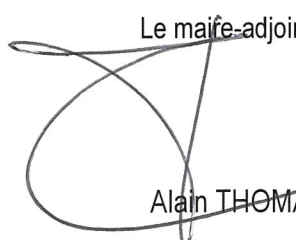
- Madame le commissaire divisionnaire de la Police Nationale de Bourges,
 - Monsieur le brigadier de la Police Municipale,
 - Monsieur le directeur de la société TP RESEAUX-CENTRE,
- chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à la Chapelle Saint-Ursin, le vendredi 24 octobre 2025.

Date de mise en ligne sur le site internet
de la commune de La Chapelle Saint-Ursin

Le 24 octobre 2025

Le maire-adjoint,


Alain THOMAS

